

Projet de bandes riveraines en zone agricole

Vaudreuil-Soulanges, le 18 janvier 2022. Le Conseil du bassin versant de la région de Vaudreuil-Soulanges (COBAVER-VS), en collaboration avec le **ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation** et les clubs agroenvironnementaux pilote depuis l'automne 2018 les projets agricoles suivants :

Balisage des bandes riveraines des bassins versants des rivières Beaudette et Delisle

Ce projet vise les terres des entreprises agricoles se situant dans les bassins des rivières Beaudette et Delisle. Il permet aux producteurs volontaires de rendre visible sur leur terre la berge minimale à conserver prescrite par la **Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI)**. L'installation des balises par le COBAVER-VS est gratuite, tout comme l'identification des problématiques d'érosions pour lesquels des solutions sont envisagées avec le producteur.

Vitrine de bandes riveraines élargies des bassins versants des rivières Beaudette et Rouge

Ce projet vise à contrer la dégradation des berges et la sédimentation des cours d'eau ainsi qu'à protéger les habitats écologiques par l'aménagement végétal de bandes riveraines de largeurs supérieures au minimal demandé par la PPRLPI. Son rôle est aussi de démontrer auprès de la communauté les effets positifs des aménagements et des bonnes pratiques agroenvironnementales.

Le COBAVER-VS a balisé plusieurs dizaines de kilomètres de bandes riveraines et de multiples entreprises se sont engagées dans l'aménagement de leurs bandes riveraines. Le COBAVER-VS continuera à concrétiser ces projets d'aménagements et à baliser d'autres dizaines de kilomètres de bandes riveraines.

Ces projets ont été financés par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Prime-Vert.

--- 30 ---

Contact pour participer ou pour information :

Myriam Nora Graïne, agr., chargée de projets en agronomie

COBAVER-VS

Tél. : 450 216-0707

agronomie@cobaver-vs.org